



**MARS 2020** 

# APA NUMÉRIQUES

### DÉPOSER ET SUIVRE PAR INTERNET VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE APA

Vous envisagez de demander une autorisation de construire par procédure accélérée (APA): une prestation numérique e-démarches vous permet de le faire par Internet et sans aucun papier.

#### QUATRE BONNES RAISONS DE DÉPOSER SA DEMANDE PAR INTERNET

- La plate-forme AC-Démat vous guide pas à pas.
  Vous avez moins de risques de déposer un dossier incomplet qui serait renvoyé.
- Plus besoin d'imprimer le dossier: aucun document papier n'est demandé.
- Vous avez en permanence une visibilité complète sur l'avancement de votre dossier. Par exemple, vous avez accès aux préavis rendus par les services spécialisés dès qu'ils sont validés. Plus besoin de vous déplacer au guichet pour les obtenir.
- Vous êtes immédiatement informé des demandes et des décisions de l'administration.
   Même l'autorisation de construire vous est transmise sous forme numérique (fichier PDF).

Annoncez aussi avec la plate-forme AC-Démat l'ouverture de vos chantiers, qu'ils soient liés ou non à une autorisation de construire.

#### UNE PRESTATION NUMERIQUE E-DÉMARCHES

Sur le site web de l'Etat de Genève ge.ch, tapez Demander une APA numérique dans la recherche. Vous y trouverez le lien vers la plate-forme AC-Démat ainsi que toute l'information sur cette prestation.

L'accès à la plate-forme AC-Démat nécessite un compte e-démarches. Grâce au compte e-démarches, vos échanges avec l'administration sont personnalisés et sécurisés; votre sphère privée est protégée.

Si vous avez déjà un compte e-démarches, connectez-vous à partir du site ge.ch, cliquez Accéder aux prestations puis Autorisations de construire. Inscrivez-vous à la prestation Demander une APA numérique (autorisation de construire par procédure accélérée). L'inscription sera effective dans un délai d'une heure.

Si vous ne disposez pas de compte e-démarches, inscrivez-vous à partir du site qe.ch.







# COMMENT LA PLATE-FORME AC-DÉMAT FONCTIONNE-T-ELLE?

#### **CRÉER LE DOSSIER**

Après vous être connecté, cliquez sur DEMANDE, puis sur DÉPOSER UNE DEMANDE.



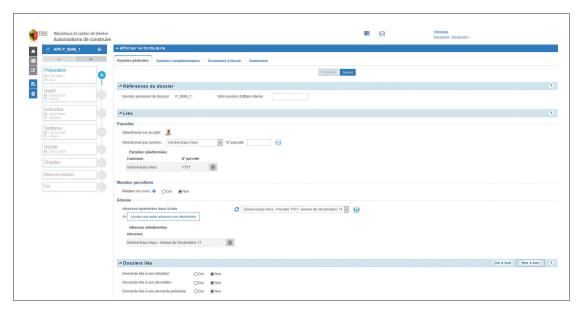
Renseignez le type de demande et cliquez sur CRÉER.



#### **ÉTAPE 1**

#### RENSEIGNER LES DONNÉES GÉNÉRALES DU PROJET

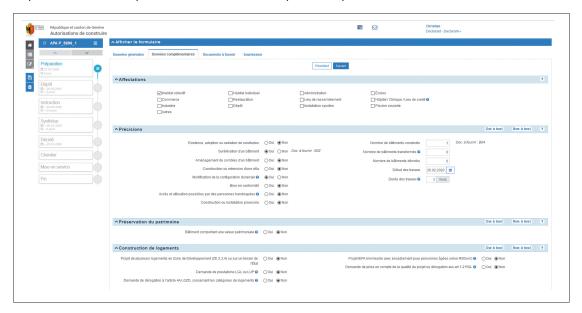
Indiquez votre référence, le lieu, les dossiers liés, la description du projet, les coordonnées des personnes concernées et cliquez sur *SUIVANT*.



La plate-forme AC-DÉMAT vous facilite la vie : vous pouvez sélectionner directement le lieu du projet sur la carte du canton de Genève. Elle préremplit les coordonnées du requérant avec celles de votre compte e-démarches. Si vous êtes aussi le propriétaire, elle reporte ces données et vous évite une deuxième saisie.

## **ÉTAPE 2**FOURNIR LES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES DU PROJET

Répondez à toutes les questions du formulaire de requête et cliquez sur SUIVANT.

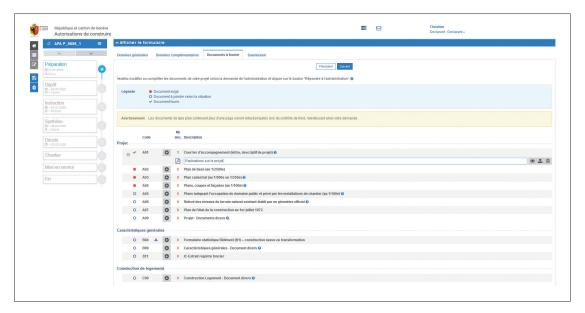


#### **ÉTAPE 3**

#### CHARGER LES DOCUMENTS DEMANDÉS

La plate-forme AC-DÉMAT détermine les documents à fournir d'après les réponses aux questions du formulaire. Les documents précédés d'une puce rouge ● sont obligatoires. Ceux précédés d'un cercle bleu ○ sont nécessaires sauf circonstances particulières.

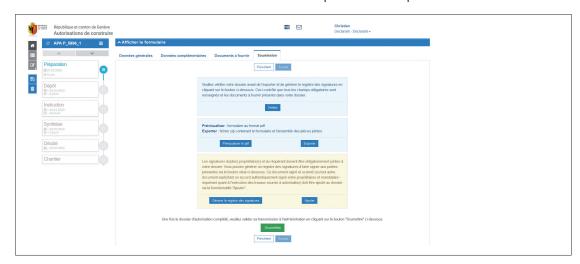
Cliquez + pour charger les plans, les formulaires et les autres documents demandés, puis cliquez sur *SUIVANT*. Les fichiers chargés doivent être au format PDF vectoriel ou image, en couleurs et d'une précision minimale de 600 pixels par pouce. Les photos peuvent aussi être au format TIFF, JPEG ou PNG. Les chargements terminés, cliquez sur *SUIVANT*.



#### **ÉTAPE 4**

#### COLLECTER LES SIGNATURES ET SOUMETTRE VOTRE DEMANDE

Cliquez sur *PRÉVISUALISER LE PDF* pour vérifier votre dossier. La plate-forme AC-Démat vous signale en rouge les réponses et les documents manquants. Elle vous évite ainsi un éventuel renvoi. Cliquez sur *GÉNÉ-RER LE REGISTRE DES SIGNATURES* et imprimez-le. Faites-le signer des différentes parties prenantes au projet de construction (propriétaire, requérant, mandataire), numérisez-le et chargez-le dans la plate-forme AC-Démat à l'aide du bouton *AJOUTER*. Cliquez sur *SOUMETTRE* pour déposer votre demande auprès de l'administration. Un numéro définitif lui est attribué et elle ne peut désormais plus être modifiée.



#### SUIVRE LE TRAITEMENT ET RÉPONDRE AUX DEMANDES DE L'ADMINISTRATION

L'administration vous notifie par courriel lorsqu'une demande vous est faite ou lorsqu'une décision est émise. Ne négligez pas ces courriels: connectez-vous à la plate-forme AC-Démat pour en prendre connaissance et y répondre de manière numérique. Ces demandes et ces décisions apparaissent dans la page d'accueil.



Le menu DEMANDE > SUIVRE MA DEMANDE de la page d'accueil vous permet aussi de suivre l'avancement de votre demande et de récupérer les préavis rendus par les services spécialisés.

